

## VERSION LATINE

### ÉPREUVE À OPTION, ÉCRIT

Valérie NAAS, Vincent ZARINI

**Coefficient : 3 ; durée : 4 heures**

43 candidats avaient choisi, cette année, l'option de latin à l'écrit, et 41 ont effectivement composé, comme en 2005 et en 2003 : les effectifs semblent donc d'une grande stabilité. En revanche, les résultats ont été, cette année, nettement plus médiocres que dans ce passé tout proche : les notes s'échelonnent de 0,5 à 15 (contre 1 et 17, 5 l'an dernier), avec une moyenne de 7, 39 (contre 9, 02 en 2005). Leur répartition est la suivante :

-de 0,5 à 5 : 13 copies (env. 1/3, comme en 2005) ;

-de 5,5 à 9,5 : 15 copies (8 en 2005), dont 8 de 5, 5 à 7, 5 ;

-de 10 à 15 : 13 copies (env. 1/3, contre env. 1/2 en 2005). La copie la mieux notée est loin d'être excellente.

Le jury n'est pas parvenu à s'expliquer cette baisse subite de niveau. En effet, s'il s'agissait assurément d'un passage d'une œuvre publiée en 397 et relevant de la latinité « tardive » et chrétienne, Sulpice Sévère — qui composa avec la *Vie de saint Martin* non pas le premier récit hagiographique du christianisme occidental, mais le texte modèle de ce genre à succès — écrit une langue des plus classiques (à de rares exceptions près, signalées en notes) et traite en cette ouverture, en une sorte de dialogue avec Salluste et Tite-Live, d'un sujet bien connu de l'historiographie antique : le rapport à la gloire qui unit acteurs et narrateurs de hauts faits — pour dénoncer ici la vanité de cette passion « profane ». De toute évidence, la faiblesse des connaissances grammaticales et, parfois, le manque de bon sens, n'eussent pas été moins funestes aux candidats en face d'un texte de Cicéron... — auquel il est bon de rappeler que la latinité ne se limite pas —. Mais le jury ne se soustraira pas à la discussion avec les préparateurs à ce sujet.

Parcourons à présent les principales difficultés rencontrées. Traduire *mortales* par « hommes » est un affadissement infondé ; *studium* a ici son sens (très classique) d'« étude », et l'adjectif *saecularis* (« séculier » n'est pas « séculaire » !) porte sur lui et sur *gloria*. Il faut distinguer *perennis* d'*aeternus*, comme y oblige la troisième phrase ; *clarus* signifie « illustre » et non « brillant ». *Exinde* annonce *si*, et gagne à ne pas être traduit, pour éviter trop de lourdeur. *Quae res* (« cette entreprise ») a souvent été construit avec *perennem*, pourtant à l'accusatif, comme attribut. *Licet* concessif a parfois été méconnu, et l'adverbe *incassum* rapporté à *memoriam*. *Propositis exemplis* est un ablatif absolu dont le sens causal paraît ici évident. *Non* ne peut que porter sur *parua*, et *aemulatio* ne signifie pas ici « rivalité » ou « jalousie », mais bien « émulation ».

Le sens emphatique de *illam* (*uitam*), comme plus loin de *illius* (*uirtutis*), a été souvent négligé ; *pertinere ad* signifie « être en rapport avec » et non « aboutir à ». L'accusatif de relation (*nihil, quid*) est trop rarement analysé comme tel ; *scriptorum* a maintes fois été perçu comme le gén. plur. de *scriptores* (au lieu de *scripta*) ; *occasura cum saeculo* a donné lieu à des bizarreries (« alors que le paganisme agonisait » ; « morte avec les siècles »...). La

coordination (très classique) des interrogatives par *aut* semble ignorée. De même, trop souvent, pour le tour *quid emolumentum* ; quant à *legendo*, comme *scribendo* etc. plus loin, il a vu sa nature de gérondif et sa fonction de complément de moyen largement méconnues, au profit d'une valeur d'obligation qu'il ne peut avoir ici. Hector a été plusieurs fois confondu avec Hercule, *stultitia* et *dementia* pris pour des sujets, et non des attributs ; *quippe qui* a rendu perplexe plus d'un candidat, et *tantum* a souvent été traduit par « tant de ». *Anima* désigne l'âme (la vie, à la rigueur), et pourquoi rendre *sepulcra* par « hommes morts » ?

Pour *siquidem*, le sens logique (très classique, là encore) de « aussi bien » a semblé ignoré, et bien rares sont les copies qui ont rapproché, comme il le fallait, *se perpetuandos crediderunt de libros legendos dare* — le contexte chrétien ne pouvant suffire à faire traduire *credere* par « croire » automatiquement ! Le sens adversatif de *cum* (*hominis officium sit...*) s'est vu souvent préférer, à tort, un sens causal ou temporel, et le très banal tour *qui error* en a égaré plus d'un. Malgré la note, *in tantum... ut... inuenerit* a été plusieurs fois rendu par des aberrations du genre de « jusqu'à ce qu'elle ait découvert » ; *ualuit* ne pouvait signifier que « a prévalu », *uirtus* que « bravoure », « courage », « vaillance » dans ce contexte. *Illius* a souvent été considéré par erreur comme un pronom personnel, complément de *uirtus* (« de cet illustre personnage »), alors qu'il s'agit d'un adjectif démonstratif accordé à *uirtus*.

Dans le bref paragraphe final, le sens logique de *unde* a rarement été rendu, tandis que le tour *facturus mihi operae pretium uideor*, décalque évident du début de la célèbre préface générale de Tite-Live (chantre emblématique de la Rome païenne), a fait des ravages considérables. *Mox* gagnait à être pris dans son sens postclassique de « ensuite », « plus tard », plutôt qu'au sens classique de « bientôt ». *Quo* (*incitabuntur*) n'a pas de valeur finale ici (il peut renvoyer à *uir*, ou à *exemplum*, ou mieux encore être « neutre », équivalant à « ce par quoi »). Enfin, il n'était pas nécessaire de connaître les topiques de la littérature hagiographique pour rendre correctement *caelestem militiam diuinamque uirtutem...*

Ce texte a donc beaucoup fait souffrir les candidats : l'un d'eux l'a même attribué, par un lapsus révélateur et savoureux, à un certain « Suplice Sévère » (*sic*) ! Même si l'on veut bien passer sur maintes lourdeurs d'écriture, il a surtout révélé l'extrême fragilité du savoir grammatical, et le jury veut croire que ce n'est que circonstanciel. Plusieurs copies proposent un galimatias intégral ; disons très clairement qu'il vaudrait encore mieux, alors, si l'on ne comprend décidément rien à rien,

-rendre une copie blanche ou quasiment (la note serait identique !) ;

-« broder » de façon vraisemblable, et à tout le moins lisible ;

-mais ne pas faire dire au texte des insanités manifestes, qui déconsidèrent le candidat et exaspèrent le jury...

En tout cas, dans une logique de concours, le choix de l'option de latin en cas d'inaptitude totale à cette langue est déconcertant. Le jury (il l'a montré dans ses précédents rapports, semble-t-il) n'a pas d'exigences démesurées ; il est surtout heureux de voir le latin choisi par des candidats ; mais encore faut-il que l'épreuve garde quelque sens. Les moins bonnes copies, qui pèchent en outre par des fautes de français aussi monstrueuses que le passé simple « ils croyèrent » (à trois reprises sur 41 versions !), en font hélas douter. Puissent les candidats futurs mieux maîtriser les bases de la syntaxe latine et de la langue française !